

Quand le masculinisme gagne du terrain : quelle réponse politique ?

Héloïse Girardin (PS)

Depuis plusieurs années, le masculinisme connaît une expansion préoccupante, notamment auprès des jeunes hommes.

Ce mouvement radical et antiféministe se manifeste par la glorification d'une virilité traditionnelle, la dévalorisation des femmes, le déni des inégalités de genre, parfois même par des appels à la violence.

Dans l'espace numérique, un réseau informel de forums, de blogs et de contenus en ligne, souvent regroupé sous le terme de « manosphère », diffuse l'idée selon laquelle la masculinité serait menacée par l'évolution de la société et que les femmes ou le féminisme en seraient responsables. Ces contenus contribuent à diffuser une vision des relations entre les sexes fondée sur la domination, le contrôle et la méfiance.

Dans ce contexte, les violences faites aux femmes demeurent une réalité préoccupante en Suisse. Les rapports du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes concernant le *plan d'action national de la Suisse en vue de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul 2022–2026*[1] montrent une persistance de féminicides et de tentatives de féminicides chaque année.

Le BFEG a également publié en février 2025 un rapport intitulé *Approches de prévention contre les représentations de la masculinité qui favorisent la violence*[2]. Ce dernier souligne la persistance et la gravité des violences faites aux femmes en Suisse. Il indique notamment qu'en moyenne, une tentative d'homicide dans le contexte de la violence domestique est enregistrée chaque semaine. Dans le même cadre analytique, ce rapport met en évidence le manque de données fiables en Suisse concernant l'ampleur des phénomènes liés aux représentations masculinistes et souligne la nécessité de renforcer la recherche et la prévention. Ce rapport soutient également des projets de recherche menés notamment par l'Université de Zurich et Männer.ch, dont les résultats sont attendus en 2026.

Dans ses formes les plus radicales, le masculinisme est identifié comme un facteur de risque de violences sexistes graves, y compris de féminicides. Le lien entre certaines violences et la diffusion de ces idéologies en ligne, bien que complexe à établir statistiquement, est jugé plausible par plusieurs analyses institutionnelles, dont celle du BFEG2.

En parallèle, le site manosphere.ch a été mis en place afin de soutenir les parents, les enseignantes et les enseignants et les professionnelles et professionnels confrontés à ces discours. Ce projet bénéficie notamment du soutien de l'Office fédéral de la police, ainsi que de la participation de plusieurs cantons et autorités, dont Genève et Zurich. Des dispositifs de prévention et d'accompagnement ont également été développés dans certains cantons.

À l'échelle cantonale, le Jura n'est évidemment pas épargné par ces évolutions. Des écarts et contenus observés sur les réseaux sociaux peuvent parfois se retrouver relayés dans certains espaces de socialisation des jeunes, notamment à l'école. Face à l'ampleur de ces phénomènes et aux risques qu'ils font peser sur la cohésion sociale, l'égalité entre les femmes et les hommes et la prévention des violences, il apparaît nécessaire que les autorités cantonales se saisissent pleinement de cette problématique.

Au vu de ce qui précède, le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- 1. Le Gouvernement peut-il faire un état des lieux de l'ampleur du problème dans le canton du Jura ?**

2. **Des mesures concrètes ont-elles déjà été mises en œuvre afin de prévenir la diffusion de ces idéologies ?**
3. **Le Gouvernement jugerait-il pertinent de se doter d'une stratégie interdépartementale en la matière ?**

[1] Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), *Rapport intermédiaire concernant le plan d'action national de la Suisse en vue de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul 2022-2026, 2024. Deuxième rapport étatique de la Suisse dans le cadre de la Convention d'Istanbul – 1er cycle d'évaluation thématique, 2025.* (Disponible en ligne : <https://www.ebg.admin.ch>)

[2] Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG), *Approches de prévention contre les représentations de la masculinité qui favorisent la violence*, rapport en exécution du mandat d'analyse du Conseil fédéral sur la prévention des homicides de femmes dans le contexte domestique, 2025. (Disponible en ligne : <https://www.ebg.admin.ch>)

Héloïse Girardin (PS)

Co-signataires

- Jelica Aubry-Janketic (PS)
 - Lisa Raval (PS)
 - Patrick Cerf (PS)
 - Gaëlle Frossard (PS)
 - Katia Lehmann (PS)
 - Pierre-André Comte (PS)
 - Sarah Gerster (PS)
 - Florence Chaignat (PS)
 - Fabrice Macquat (PS)
 - Valérie Bourquin (PS)
 - Françoise Schaffter Houlmann (PS)
 - Christophe Badertscher (PS)
 - Patrizio Robbiani (PS)
 - Pierre Sauvain (PS)
 - Folla-Gnimi Makanjou Douma (PS)
 - Martial Farine (PS)
 - Chantal Gerber (PS)
 - Julien Loichat (PS)
 - Jeanne Lusa (PS)
 - Marion Stadelmann (PS)
 - Marina Zuber (PS)

Intervention déposée officiellement le 20 mai 2026